

- 2** Note de la rédaction
- 3** La consécration des droits de la personne
- 5** Les droits de la personne : une perspective canadienne
- 8** Pour la dignité humaine dans le monde
- 11** Les ONG : fer de lance des droits de la personne
- 12** Mission Égalité
- 14** Un Musée des civilisations ultra-moderne
- 16** Le Gatt à Montréal
- 18** Le cinéma canadien, quoi de neuf ?
- 20** Passe-Partout, une vedette pour les enfants
- 21** Légendes amérindiennes en mouvement
- 22** Montréal : Vive la différence !
- 24** Nouvelles brèves
- 28** Médaille d'or pour le Canadien Kurt Browning

L'année 1988 marque le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme par les Nations Unies. Cet événement traduit l'éveil de l'opinion publique internationale face aux violations des droits de la personne.

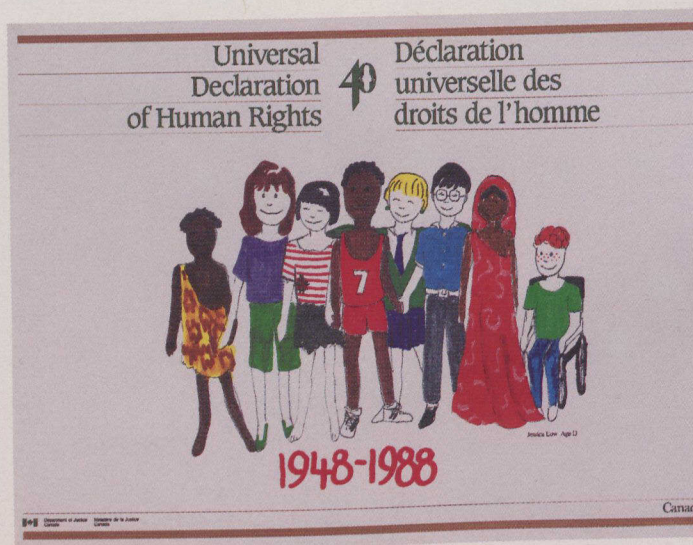
Qu'il s'agisse du droit à la vie, du droit de manger à sa faim, du droit à l'éducation ou du droit à la sécurité pour n'en citer que quelques-uns, la définition des droits de la personne est à la fois universelle et simple. Aussi est-elle applicable à tous, sans distinction de race, de sexe, de langue, ou de religion.

En prévoyant des « critères d'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations », la Déclaration influence la pensée de toute une génération et inspire des traités internationaux et des législations nationales.

Sur la scène internationale, l'intérêt que le Canada a accordé au cours des quinze dernières années à la promotion des droits de la personne s'est développé d'une manière remarquable.

Signalons que depuis 1976, la diplomatie canadienne se trouve à l'avant-garde de ce qui se fait à la Commission des droits de l'homme des Nations-Unies et dans d'autres organismes de l'ONU pour élaborer de nouvelles méthodes d'analyse de la question et de nouveaux mécanismes de défense et de promotion des droits individuels.

Jessica Low (13 ans) a remporté le premier prix du concours d'affiches avec son illustration du premier article de la Déclaration.



Mais, le fait d'énoncer les droits de la personne et les libertés fondamentales n'en garantit pas pour autant le respect.

Pour les Canadiens, il s'agit d'une nouvelle étape dans la prise de conscience de l'importance fondamentale des droits de la personne et dans leur engagement à les promouvoir chez eux et dans l'ensemble de la collectivité internationale.

## Canada

Reportage Canada est publié par la Direction des services de communication à l'étranger, Ministère des Affaires extérieures, Ottawa, Canada, K1A 0G2.

Télex : 053-3745

Rédacteur en chef : Laurie Storsater

Rédactrice : Sylvie Gauvin

Coordonnatrice de l'édition : Carole Larocque

Agent de production : Bob Thompson

Les observations ou suggestions des lecteurs sont bienvenues. Prière d'indiquer la source d'information pour tout article ou extrait d'article reproduit.

This publication is also available in English under the title **Canada Reports**.



Affaires extérieures  
Canada

External Affairs  
Canada